

Actualités de l'ORMR : Rappel concernant la vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, lancement du nouveau système de TI, tournée de présentation du printemps de l'ORCA et Prix d'excellence aux résidents exceptionnels (4 mai 2023)

Vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables : Membres du personnel des maisons de retraite

L'ORMR est conscient que certains membres du personnel des maisons de retraite éprouvent des difficultés à obtenir une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables (VAPV) par leur service de police local.

Pour s'assurer que le service de police local dispose des renseignements nécessaires lors du traitement des demandes de VAPV, il est conseillé aux titulaires de permis et aux exploitants d'expliquer clairement en quoi le rôle des membres du personnel les place dans une position de confiance ou d'autorité vis-à-vis des résidents des maisons de retraite.

Comme vous le savez, tous les membres du personnel des maisons de retraite doivent se soumettre à une VAPV et il incombe au titulaire de permis de prendre toutes les mesures raisonnables pour s'assurer que ses pratiques d'embauche protègent les résidents de l'établissement contre les préjudices. Si la demande de VAPV d'une personne employée continue d'être refusée, l'ORMR fera preuve de souplesse et acceptera une vérification de casier judiciaire. L'ORMR recommande aux titulaires de permis et aux exploitants de tenir des dossiers sur les efforts déployés pour obtenir la VAPV, incluant le nom de la personne employée, la date des demandes et des refus, ainsi que les motifs des refus.

L'ORMR évaluera de façon raisonnable le respect des obligations par le titulaire de permis dans ces circonstances. Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à info@rhra.ca ou composer le 1 855 275-7472.

L'ORMR a lancé son nouveau système de technologie de l'information!

Dans un communiqué diffusé la semaine dernière, l'ORMR a annoncé le lancement de son nouveau système de technologie de l'information le 1^{er} mai. Ce nouveau système permettra aux titulaires de permis de gérer plus facilement et plus efficacement leurs interactions avec l'ORMR ainsi que tous les renseignements concernant leur maison de retraite. L'ORMR supervisera la mise en œuvre graduelle de ces améliorations et fournira des documents d'information et un soutien tout au long du processus.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à communiquer avec nous en envoyant un courriel à communications@rhra.ca.

Tournée de présentation du printemps de l'ORCA

L'Ontario Retirement Communities Association (ORCA) donnera le coup d'envoi de sa tournée de présentation du printemps (Spring Road Shows) annuelle, en mai. Cette année, l'ORCA organisera des présentations axées sur la « conformité » dans trois villes de la province.

La tournée fera halte à :

- Brampton, le 25 mai 2023, au Millennium Gardens Banquet Centre
- Ottawa, le 6 juin 2023, au centre des congrès Infinity
- London, le 13 juin 2023, au RBC Place London

Chaque étape de cette tournée présentera des leçons et des renseignements qui permettront aux maisons de retraite de comprendre les tenants et les aboutissants du cadre juridique et réglementaire régissant leur exploitation, ainsi que les exigences d'inspection connexes. Ce sera l'occasion de rencontrer plusieurs spécialistes du secteur, notamment les gestionnaires d'inspection de l'ORMR, Ben Razulis et Corina Gadde.

L'ORMR encourage les titulaires de permis et les exploitants à saisir cette occasion d'apprentissage en [s'inscrivant](#) (page disponible en anglais seulement) à l'une des trois étapes de la tournée. Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à ania@orcaretirement.com ou composer le 905 403-0500, poste 235.

Présentation des mises en candidature pour le Prix d'excellence de l'ORMR aux résidents exceptionnels

Le Prix d'excellence de l'ORMR aux résidents exceptionnels (prix Frank Kajfes) est décerné à un résident ou à une résidente qui a eu une incidence notable sur la qualité de vie des résidents d'une maison de retraite et d'autres personnes à l'échelle communautaire. Nous vous encourageons, ainsi que votre personnel, à proposer des mises en candidature pour ce prix afin d'honorer un résident ou une résidente remarquable et de saluer ses contributions.

Si vous connaissez une personne répondant à ces critères, veuillez présenter sa mise en candidature [ici](#).

Un hommage sera rendu au lauréat ou à la lauréate du Prix d'excellence aux résidents exceptionnels, ainsi qu'à toutes les personnes mises en candidature, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle et de la cérémonie de reconnaissance en ligne de l'ORMR, en septembre. Pour toute question ou pour présenter une mise en candidature par courriel, veuillez écrire à l'adresse communications@rhra.ca.